



LISTE DES DÉCISIONS

Conformément à l'article L. 2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations, examinées par le conseil municipal, doit être affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune, dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal.

Suite à la réunion du conseil municipal, les décisions suivantes ont été prises :

Délibération n° <i>(le cas échéant)</i>	Examinée le	Objet	Précisions <i>(facultatives)</i>	Décisions
33-2023	31/10/2023	Affouage 2024	Affouage 2024	Validé
34-2023		Etat d'assiette des coupes 2024	Etat d'assiette des coupes 2024	Validé
35-2023		Renouvellement CDD saisonnier	Renouvellement CDD saisonnier	Validé
36-2023		Vidéosurveillance	Création de 2 points de livraison	Validé
37-2023		Logement conventionné : renouvellement de la convention	Logement conventionné : renouvellement de la convention	Reporté